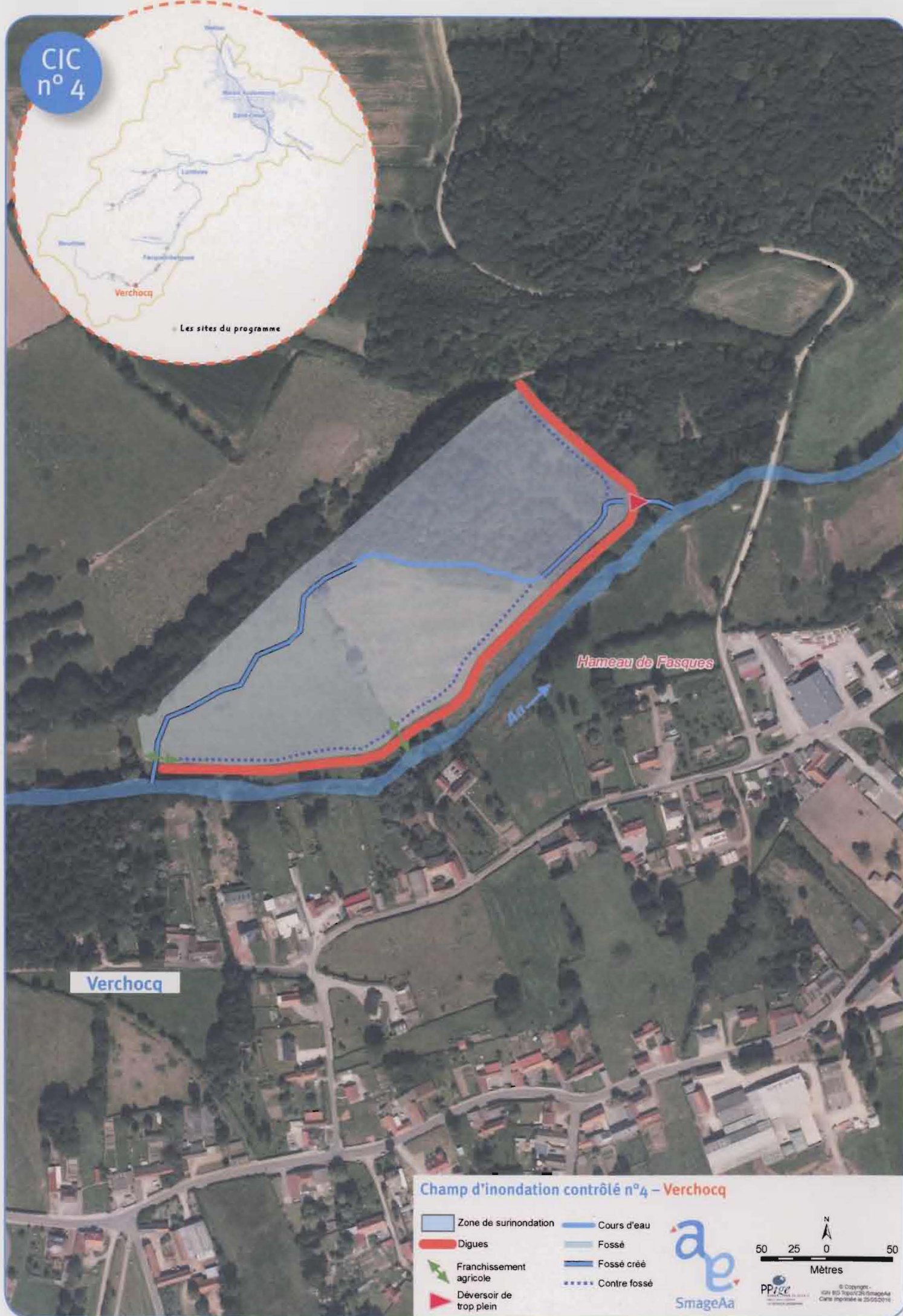


CIC
n° 4



Les sites du programme



Champ d'inondation contrôlé n°4 – Verchocq

- Zone de surinondation
- Digues
- Franchissement agricole
- Déversoir de trop plein
- Cours d'eau
- Fossé
- Fossé créé
- Contre fossé



PPJce
© Copyright
ICM 100 Trappe (SmageAa)
Carte imprimée le 22/05/2016

PROGRAMME DE MOBILISATION DU CHAMP D'EXPANSION DES CRUES DE L'Aa

Le Programme d'Action de Prévention des Inondations de l'Audomarois (PAPI) s'articule autour du programme de mobilisation du champ d'expansion des crues de la vallée de l'Aa et de ses affluents. Au total, 610 000 m³ d'eau seront régulés en période de crue sur 10 champs d'inondation contrôlée. Ces ouvrages permettront de diminuer les hauteurs d'eau et réduiront ainsi les dommages des inondations.

Après réalisation des travaux sur l'ensemble des sites, 55 % des habitations seront mises hors d'eau pour des crues courantes (1 chance sur 10 de se produire chaque année) et 30 % pour une crue similaire à celle de mars 2002 (inondation historique du bassin versant qui a 1 chance sur 50 de se produire chaque année).

Champ d'inondation contrôlée n° 4 : Verchocq

- Dit "des Prés de Fasques".
- Rive gauche de l'Aa.
- Diagnostic d'archéologie préventive prescrit et réalisé à l'automne 2011. Pas de prescription de fouille.
- Partie amont occupée par deux prairies humides pâturées. À l'aval de l'affluent, boisement de feuillus diversifiés, présence d'une clairière avec une zone humide.

Ce que comprend l'aménagement

- Digue en terre
- 1 prise d'eau
- 1 fossé principal : création en amont puis fossé existant et création en aval
- 2 contre-fossés de drainage en pied de digue
- 1 ouvrage d'évacuation
- 1 déversoir de trop plein
- 1 franchissement de digue
- La restauration des clôtures, création d'abreuvement, zone refuge pour le bétail et franchissement de fossé



Prise d'eau



Fossé



Digue en terre



Déversoir

Le champ d'inondation contrôlée est alimenté lors des crues du cours d'eau par une simple prise d'eau aménagée dans la berge. Le fossé traverse le site et l'eau ressort par un système passif, un tuyau d'évacuation. Lorsque le débit de ce tuyau est inférieur à l'apport d'eau en crue, l'eau commence à se stocker. Pendant la crue, seul le périmètre inclus dans le site – la zone de sur-inondation – voit le niveau d'eau monter plus haut qu'au même endroit à l'état naturel, avant aménagement.

Détails du CIC n° 4

	CIC n° 4	Programme global
Commune(s)	Verchocq	10 communes
Type d'aménagement	1 casier	2 types d'aménagements (casiers ou petits barrages)
Volume (m ³)	44 300	610 360
Incidence sur l'effet global	7 %	100 %
Coût hors foncier (€HT)	594 992	11 825 416
Surface totale (ha)	5,9	83,6
Surface surinondée (ha)	4,7	67,9
Hauteur d'eau maximale	1,6	de 1 m à 2,30 m
Durée de vidange de l'ouvrage plein	48 h maxi	6 h maxi à 72 h maxi

Réalisation

- Entrepreneurs (groupement) : COLAS (62) et SAVREUX (62)
- Maîtrise d'œuvre : V2R Ingénierie & Environnement (62)
- Assistants au maître d'œuvre :
 - Contrôle géotechnique : Antea Group (59) ; Suivi écologique : ALFA Environnement (62) ; Coordination SPS : ACS (62)
- Projet ayant bénéficié d'un financement :

